

LES TEXTES DE REFERENCE

- BO n° 6 du 9 février 2012 – annexe III C: 17 savoirs rédactionnels
- Référence des Activités Professionnelles.
- BO spécial n°2 du 02 février 2009 (programme Lettres-Histoire-Géographie).

MISE EN ŒUVRE

Définition

Les ateliers rédactionnels constituent un espace pédagogique dédié au développement des compétences professionnelles en relation avec la production de documents. Il s'agit pour l'essentiel de séquences de travail possédant une cohérence thématique ancrée dans les pratiques professionnelles relevant de la gestion administrative. Ces séquences s'appuient sur des situations professionnelles.

Un atelier rédactionnel est donc délimité dans le temps de la formation et dans l'espace professionnel.

Objectifs

- Aider les élèves à acquérir des compétences professionnelles et à maîtriser les différents genres d'écrits professionnels du Référentiel des Activités Professionnelles (RAP).
- Travailler les capacités et les connaissances linguistiques du Bac Pro ou les compétences du socle commun.
- Améliorer la communication orale et écrite.

Espace de travail

- Un espace dédié à l'AR est souhaitable avec un équipement conforme à l'entreprise (accueil, différents services, postes téléphoniques, informatiques, une connexion internet)
- L'espace de travail Cerise Pro doit être accessible aux professeurs de Lettres pour une évaluation commune des fiches d'acti-

LES INCONTOURNABLES

- **Plan de formation commun sur les trois années.**
- **Lien entre le référentiel de G.A. et le programme de lettres.**
- Travail en **binôme, indispensable**, pour réaliser une Co animation, une Co évaluation, à partir d'une situation professionnelle.
- Répartition horaire : **Heures en barrettes** pour les enseignants ou possibilité de dégager des H.S.A pour effectuer l'atelier rédactionnel en binôme (enseignement professionnel **et** enseignement général), **utilisation du créneau horaire de l'E.G.L.S.**
- Temps de concertation mensuel pour les enseignants des deux disciplines.
- **Flexibilité** (des horaires, des groupes / possibilité d'effectuer des séances d'une heure semaine ou deux heures quinzaine...en fonction des besoins).
- Cinq niveaux d'analyse :
 - Communication et énonciation.
 - Visées et enjeux.
 - Genres de documents professionnels.
 - Le lexique professionnel.
 - Mobilisation des connaissances lexicales, syntaxiques et codes orthographiques.